

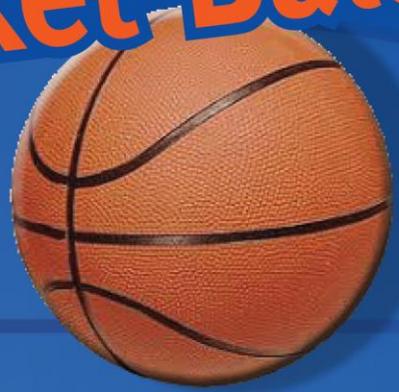


Fédération  
Française  
du Sport  
Adapté



Fédération  
Française  
du Sport  
Adapté  
Ille-et-  
Vilaine

# CHAMPIONNAT DE FRANCE Basket-Ball Sport Adapté



28 - 29 - 30 AVRIL

et

Entrée  
gratuite

1<sup>er</sup> MAI 2018

SAINT-MALO



MINISTÈRE  
DES SPORTS



Communauté  
d'Agglomération  
du Pays  
de Saint-Malo



Contact : 06 87 02 74 22 / colbasket2018@gmail.com

# Sommaire

Mots d'accueil	p. 3
Bienvenue à Saint-Malo	p. 6
Venir à Saint-Malo	p. 7
Comité d'Organisation Local	p. 8
Programme Prévisionnel	p. 9
Informations Générales	p. 10
Précisions Techniques	p. 12
Fiche Association	p. 16
Fiche Engagement	p. 17
Demande de dérogation	p. 18
Autorisation médicale	p. 20
Fiche Récapitulative	p. 21
Plan d'accès	p. 22
Liste des Hébergements	p. 23

## I. Mots d'accueil



Le Comité Départemental Sport Adapté d'Ile Vilaine est heureux d'organiser ce Championnat de France Basket Ball Sport Adapté 2018 à Saint Malo. Cette organisation se fera avec le soutien de l'Association Sport Adapté Côte d'Emeraude. Ce choix est la reconnaissance du travail réalisé par l'association Sport Adapté Côte d'Emeraude depuis 25 ans sur cette discipline.

Le Comité et le club se sont associés pour faire un beau championnat dans cette ville marquante du département.

Ce choix et la mise en place du COL sont la signification de notre démarche de développement territoriale du Sport Adapté reconnue pour trouver la proximité et initier des coopérations durables.

La ville, les communes proches, Saint-Malo Agglomération et l'Agence Départementale du secteur sont fortement présentes à nos côtés pour réussir ce bel évènement national.

Nous savions aussi pouvoir compter sur le soutien du Conseil Départemental et sur une contribution du Conseil Régional pour cette action nationale et sur l'appréciation de notre façon de la mettre en œuvre.

Le soutien politique de la Ligue de Bretagne Sport Adapté et les contributions techniques et personnelles de notre CTN et de l'équipe Technique Régionale nous renforcent dans nos capacités à espérer vous satisfaire d'autant que cette venue sur Saint-Malo paraît très attendue. Vos inscriptions nombreuses devraient nous le confirmer.

L'implication d'établissements et de professionnels des secteurs médico-social et du sport révèle d'une attitude positive et de perspectives heureuses de coopérations.

En tant que président du Comité Local d'Organisation et du CDSA 35, je vous souhaite un beau séjour et une belle réussite sportive.

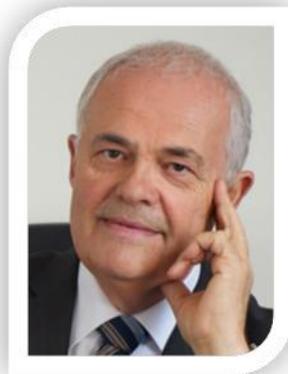


**BUHAN Gérard**  
*Président du COL*  
*Président du CDSA 35*

La ville de Saint-Malo et Saint-Malo Agglomération sont heureuses, à plus d'un titre, d'accueillir ce championnat de France Basket Ball Sport Adapté 2018.

Nous sommes heureux en effet qu'un bel événement de portée nationale vienne enrichir notre calendrier sportif. Heureux parce que ces championnats véhiculent des valeurs qui nous sont chères, celles inhérentes au sport et à sa pratique, mais aussi et surtout des valeurs liées au handicap et à la différence telles que la solidarité, la tolérance, l'intégration, le dépassement de soi... Nous nous réjouissons enfin de pouvoir assister à de beaux matchs de basket de haut niveau.

Je tiens à saluer tout particulièrement l'association Sport Adapté Côte d'Émeraude qui, forte de ses 120 adhérents, milite depuis plus de 20 ans pour mettre en place des activités pour personnes en situation de handicap et organise tous les ans un tournoi inter-régional de Basket Ball Sport Adapté. Je souhaite la bienvenue aux organisateurs, accompagnateurs et sportifs qui, j'en suis certain, vont vivre de belles rencontres sportives et humaines en terres malouines.



**RENOULT Claude**  
*Maire de Saint-Malo*  
*Président de Saint-Malo Agglomération*



Je suis heureux que Saint-Malo accueille le Championnat de France Basket ball Sport Adapté, cet évènement participe à la promotion du sport pour toutes et tous en Ille-et-Vilaine.

Le sport a de nombreuses vertus : il donne l'envie à chacune et chacun de se dépasser, promeut l'esprit d'équipe et les valeurs de fair-play. Il participe aussi à l'intégration et la cohésion sociale qui sont des enjeux particulièrement importants pour les personnes vivant le handicap au quotidien.

L'accessibilité de la pratique sportive est enfin une ambition forte en ce qu'elle est bénéfique pour la santé physique et mentale. On connaît en effet de mieux en mieux les vertus du sport sur le moral, la gestion du stress ou de l'anxiété. Le sport est un outil thérapeutique prometteur, il faut l'encourager.

Le handicap va mobiliser en 2018 un peu plus de 145 millions d'euros, ce qui en fait la 1ère politique départementale sur le plan des moyens financiers dédiés : il est pour nous essentiel d'accompagner la diversité des actions et initiatives prises dans ce domaine par les acteurs du territoire.

Je souhaite à tous les participant.e.s beaucoup de succès et de plaisir pendant ces journées de compétition. M. Jean-Luc CHENUT Président du Conseil Départemental d'Ille et Vilaine.



**CHENUT Jean-Luc**  
*Président du Conseil Départemental d'Ille et Vilaine*

## II. Bienvenue à Saint-Malo

Cité Corsaire, capitale de la mer, joyau de la Côte d'Emeraude... quels que soient les qualificatifs qui lui sont attribués, Saint-Malo a toujours été, au cours de son histoire, le rendez-vous de toutes les aventures, de tous les rêves...

**47 000 Habitants**  
**29 km de littoral**  
**11 plages sur 8 km**



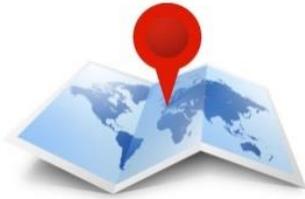
La ville occupe une place privilégiée en Bretagne.

Située à la pointe nord de l'Ille-et-Vilaine, en bordure de la Normandie et à quelques encablures du Mont Saint-Michel, Saint-Malo est aussi un tremplin vers les îles anglo-normandes et l'Angleterre. Lieu d'histoire et de légendes, berceau d'illustres personnages, la ville a su, malgré des heures sombres, conserver une authenticité conférée par ses remparts, ses pavés et ses vieilles pierres.

Fière d'un riche passé, la cité balnéaire réputée reste une ville moderne toujours tournée vers l'avenir...

Ses spécialités : Kouign Amann, Beurre Bordier, Huîtres de Cancale, Moules de Bouchots, Caramels au beurre salé, Palets Bretons, Craquelins et sans oublier les Crêpes et les Galettes !

## III. Venir à Saint-Malo



**Site d'accueil : Keriadenn**

30 Boulevard des Déportés

35400 SAINT MALO

Coordonnées gps : [48.656971, -1.977077](#)

En voiture

- Sortie Saint Malo Centre
- Direction Le Port puis Paramé
- **Rond point Lidl à Gauche puis gauche après collège Duguay Trouin**

En train / TGV :

- 3,5 km de la Gare de Saint-Malo
- Bus Ligne 3 arrêt les Herbages

En avion

- Aéroport Rennes Saint Jacques (80 km)
- Aéroport Dinard Pleurtuit (20 km)

## IV. Comité d'Organisation Local

**Président du COL**

**Monsieur BUHAN Gérard**

*Président du Comité Départemental Sport Adapté d'Ille et Vilaine*

FONCTION	CONTACT
<b>Trésorier</b>	RENARD Maelenn
<b>Secrétaire générale</b>	PELOUIN Louissette
<b>Commission Coordination</b>	POLGE Emmanuel et MONNIER Maëlle
<b>Commission Logistique</b>	RENARD Daniel
<b>Commission Sportive</b>	MONNIER Maëlle
<b>Commission Officiels</b>	MENGUAL Sébastien et SIMON Jean-Charles
<b>Commission Médicale</b>	GOLDFARB Jean-Max
<b>Commission Restauration</b>	POLGE Emmanuel
<b>Commission Partenariats</b>	WERSCHUREN Jeanne et RENARD Maelenn
<b>Commission Hébergement</b>	BABIN Virginie
<b>Commission Communication institutionnelle</b>	BUHAN Gérard
<b>Commission Développement Durable</b>	LEUDIERE Cyril
<b>Cadre Technique National du Basket Ball</b>	MELE Gaëtan / gaetan.mele@ffsa.asso.fr
<b>Directeur Technique Fédéral du championnat</b>	LAISSUS Emilie / emilie.laissus@ffsa.asso.fr
<b>Commission Sportive Nationale Basket Ball</b>	RIBERT Jean-Claude / ffsa40cd@wanadoo.fr



### COL France Basket Ball 2018

**Comité Départemental Sport Adapté d'Ille et Vilaine**

**MONNIER Maëlle**

Maison des Sports

13 B Avenue de Cucillé

35065 RENNES CEDEX

**02.99.54.67.63 / 06.87.02.74.22**

[colbasket2018@gmail.com](mailto:colbasket2018@gmail.com)

## V. Programme prévisionnel

### Samedi 28 AVRIL 2018

14h00 - 18h00	Accueil des délégations à Keriadenn
18h00 - 19h00	Cérémonie d'ouverture à Keriadenn
19h00 - 20h30	Repas à Keriadenn
20h30 - 21h00	Réunion des entraîneurs à Kériadenn

### Dimanche 29 AVRIL 2018

09h00 - 12h00	Matchs de poule
11h30 - 13h30	Repas à Keriadenn
14h00 - 18h00	Matchs de poule
19h00 - 20h30	Repas à Keriadenn

### Lundi 30 AVRIL 2018

09h00 - 12h00	Matchs de poule
11h30 - 13h30	Repas à Keriadenn
14h00 - 18h00	Matchs de phases finales et classement
19h00 - 00h00	Repas et soirée de gala à Keriadenn

### Mardi 1<sup>er</sup> MAI 2018

09h00 - 11h30	Matchs de phases finales et classement
10h30	Distribution des paniers repas à Marville
11h30	Remise des récompenses et cérémonie de clôture à Marville
13h00	Fin du championnat

## VI. Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le Vendredi 24 Mars 2018.

### Accueil des délégations

L'accueil se fera sur le:

**Samedi 28 Avril 2018 de 14h à 18h à Keriadenn  
20 Boulevard des Déportés – 35400 Saint-Malo**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

**Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA de non contre-indication de la pratique du Basket Ball en compétition.**

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

### Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

L'ensemble des repas auront lieu au :

**KERADENN  
20 Boulevard des Déportés – 35400 Saint-Malo**

Les paniers repas du mardi midi seront distribués :

**SALLE MARVILLE**  
**22 Avenue de Marville – 35400 Saint-Malo**

### Hébergements



**Saint-Malo est très touristique à cette période.  
Pensez à réserver tôt.**

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Les négociations de tarifs vont être difficiles sur cette période touristique mais n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le Championnat de France Basket Ball FFSA.

### Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.  
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

### Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

## VII. Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement de Basket Ball FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes:

- Le représentant du président sur le championnat,
- Le responsable de la commission des officiels ou un représentant des arbitres,
- Un membre de la CSN.



Les nouvelles classifications entreront en vigueur avec le nouveau règlement de Basket Ball FFSA à l'occasion de ce championnat. Vous trouverez dans le dossier d'inscription une fiche d'engagement par classe.

### Modalités d'inscription

Le championnat de France Basket Ball relève du règlement Basket Ball FFSA.

**Peuvent participer au Championnat de France Basket Ball FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA avec mention de la classe pour la saison sportive 2017/2018.**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.**

Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

**Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant Bénévole Sport Adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée et l'accès aux zones technique sera interdit.**

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription doit être validée par le président de la Ligue et le président du Comité Départemental Sport Adapté.

**Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :**

- ✓ **Date et résultats du championnat qualificatif ;**
- ✓ **Justificatif de participation à une rencontre qualificative ;**  
**Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.**

**Le cas échéant, une demande de dérogation (voir page 18/19 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.**

Le référent Championnat de France de la CSN Basket Ball FFSA en charge de la partie informatique – RIBERT Jean-Claude - doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail : [ffsa40cd@wanadoo.fr](mailto:ffsa40cd@wanadoo.fr).

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le Vendredi 24 Mars 2018**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

### **Désistement**

Aucun remboursement ne sera effectué après le 24 Mars 2018, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

## Réunion Technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN Basket Ball – RIBERT Jean-Claude – et le Cadre Technique National de la discipline – MELE Gaëtan - est programmée le :

**Samedi 28 Avril à 20h30 au Keriadenn  
20 Boulevard des Déportés – 35400 SAINT-MALO**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autre que celles annoncées, veuillez à adresser vos questions préalablement à [ffsa40cd@wanadoo.fr](mailto:ffsa40cd@wanadoo.fr).

## Echauffement et compétition

Les gymnases seront ouverts 30 minutes avant le début des matchs.

### 7 gymnases sur St Malo :

- Panier Fleuri – rue de Bonneville
- Duguay Trouin – rue Henri Lemarié
- Marville – avenue de Marville
- Rocabey – Boulevard Théodore Botrel
- Naye – Terre plein du Naye
- Surcouf – rue de la chaussée
- Bellevue – rue Descartes

### 4 gymnases sur St Malo Agglomération :

- Cancale
- St Jouan des Guérets
- La Gouesnière
- St Méloir des Ondes

## Equipements sportifs

L'organisation fournira les ballons de match. Charge aux équipes d'apporter leurs ballons d'échauffement et d'entraînement.

## Composition des équipes

- **Classe ABC en masculin** : équipe de 8 joueurs constituée de joueurs AB et BC. Le nombre de joueurs BC autorisés est de 3 maximum.
- **Classe BCD en masculin** : équipe de 8 joueurs constituée de joueurs BC et CD exclusivement.
- **Classe ABC en féminine** : équipe de 5 joueuses constituée de joueuses AB et BC. Le nombre de joueuses BC autorisées est de 2 maximum.
- **Classe BCD en féminine** : équipe de 5 joueuses constituées de joueuses BC et CD exclusivement.

## Niveaux de pratique

Au championnat de France 2 niveaux de pratique dans chaque classe en masculin et en féminin :

- Niveau 1 qui ouvre au titre de champion de France ;
- Niveau 2 qui ouvre au titre de champion Fédéral.

## Catégories d'âges

ANNEE	SENIORS
Saison sportive 2017/2018	1999 et avant

*Le sur classement être envisagé pour les moins de 18 ans (sportifs nés en 2000 et 2001).*



# FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au COL avant le Vendredi 24 Mars 2018

Comité Dtal Sport Adapté 35

Maison des Sports – 13 B Avenue de Cucillé – 35065 RENNES Cedex

02.99.54.67.63 / 06.87.02.74.22 – colbasket2018@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation ( <b>obligatoire pour accès zones techniques</b> ) :	
Tél. :	Mail. :

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
<b>Formule 1 -- Sportif</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	45€		
<b>Formule 2 – Sportif</b> Inscription au championnat avec forfait restauration Du samedi soir au mardi midi (hors petit déjeuner)	95€		
<b>Formule 3 – Sportif</b> Inscription au championnat avec forfait restauration Du dimanche midi au lundi soir (hors petit déjeuner)	85€		
<b>Formule 4– Sportif</b> Inscription au championnat avec repas de gala uniquement (lundi soir)	65€		
<b>Formule 1 -- Encadrant</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	25€		
<b>Formule 2 – Encadrant</b> Inscription au championnat avec forfait restauration Du samedi soir au mardi midi (hors petit déjeuner)	75€		
<b>Formule 3 – Encadrant</b> Inscription au championnat avec forfait restauration Du dimanche midi au lundi soir (hors petit déjeuner)	65€		
<b>Formule 4 -- Encadrant</b> Inscription au championnat avec repas de gala uniquement (lundi soir)	45€		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition			<b>TOTAL</b>

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du COL Basket 2018

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : .....euros

N° de chèque : .....de la banque : .....

Date

Signature

A renvoyer au COL avant le Vendredi 24 Mars 2018

Comité Dtal Sport Adapté 35

Maison des Sports – 13 B Avenue de Cucillé – 35065 RENNES Cedex

02.99.54.67.63 / 06.87.02.74.22 – colbasket2018@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :		
Nom et numéro de licence du responsable délégation ( <u>obligatoire pour être sur les terrains</u> ) :			Téléphone :
Masculin : <input type="checkbox"/> ABC N1 <input type="checkbox"/> ABC N2 <input type="checkbox"/> BCD N1 <input type="checkbox"/> BCD N2		Féminin : <input type="checkbox"/> ABC N1 <input type="checkbox"/> ABC N2 <input type="checkbox"/> BCD N1 <input type="checkbox"/> BCD N2	
Couleur maillots : <span style="margin-left: 150px;">OU</span>			

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Classe	Taille T-Shirts	Date et lieu qualification
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 18/19.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Basket Ball.

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

## VIII. Demande de dérogation individuelle

*Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.*

Je soussigné(e).....**agissant en mon nom**, demande dérogation pour participer au championnat de France Basket Ball FFSA, pour le motif suivant :

Je soussigné(e).....**représentant légal de**....., **agissant en son nom**, demande dérogation pour participer au championnat de France Basket Ball FFSA, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

### Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

#### Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

#### Commentaires

#### Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

#### Commentaires

## IX. Demande de dérogation par équipe

*Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.*

Je soussigné(e)..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que l'équipe ..... participe au championnat de France de Basket Ball, pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

**Nom, qualité et coordonnées du certificateur :**

**Avis du certificateur**

- Favorable  
 Réservé  
 Défavorable

**Commentaires**

**Avis définitif de la CSN**

- Favorable  
 Réservé  
 Défavorable

**Commentaires**

## X. Autorisation médicale

Je soussigné(e) .....

**agissant en mon nom**, autorise :

Le médecin du championnat de France de Basket Ball à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le.....

**Signature**

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du Championnat de France de Basket Ball à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le.....

**Signature**

## XI. Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

**MONNIER Maëlle**  
**COL France Basket Ball 2018**  
**Comité Départemental Sport Adapté d'Ille et Vilaine**  
Maison des Sports  
13 B Avenue de Cucillé - 35065 RENNES CEDEX  
**02.99.54.67.63 / 06.87.02.74.22 / [colbasket2018@gmail.com](mailto:colbasket2018@gmail.com)**

**Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :**

Cochez les cases pour ne rien oublier!

**Pour le Vendredi 24 Mars 2018 :**

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

**A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):**

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de non contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.**

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

**Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.**

## XII. Plan d'accès

En voiture :



## XIII. Hébergements

NOM ET COORDONNES	DESRIPTIF	TARIFS	Kilomètres de la compétition
<b>HOTELS</b>			
<b>HOTEL LA GARDELLE **</b> 2 Rue de la Gardelle 35400 Saint Malo 02 99 56 00 69 <a href="http://www.hotellagardelle.fr/">http://www.hotellagardelle.fr/</a>	Chambre de 1 à 5 personnes	de 46,50€ à 92,50€	600 m
<b>HOTEL ARC EN CIEL **</b> 26 rue ange fontan 35400 Saint Malo 02 99 56 01 88 <a href="http://hotel-saint-malo-arcenciel.com/">http://hotel-saint-malo-arcenciel.com/</a>	Chambre Double/Triple/Quadruple	de 65€ à 99€	700m
<b>HOTEL ALPHA OCEAN **</b> 93 Boulevard de Rochebonne 35400 SAINT- MALO 02 99 56 48 48 <a href="http://www.hotel-alpha-ocean.com/">http://www.hotel-alpha-ocean.com/</a>	24 chambres 25 mètres de la plage	De 48€ à 109€	1,3 km
<b>LES CHARMETTES **</b> 64 boulevard Hébert 35400 Saint-Malo 02 99 56 07 31 <a href="http://www.hotel-les-charmettes.com/">http://www.hotel-les-charmettes.com/</a>	Vue sur mer	De 69€-94€	1,6km
<b>HOTEL GAMBETTA</b> 40 boulevard Gambetta 35400 - Saint-Malo 02 99 56 54 70 <a href="https://www.hotel-gambetta-saint-malo.com/">https://www.hotel-gambetta-saint-malo.com/</a>	De 2 à 4 personnes	De 59€ à 129€	1,6km
<b>KYRIAD</b> 49 CHAUSSEE DU SILLON 35400 St-Malo Téléphone: +33 2 99 56 09 26	2 personnes	A partir de 72€	2,8km
<b>B&amp;B</b> 76 Avenue du Général de Gaulle 35400, Saint-Malo Téléphone : 0 892 78 80 95	1 à 4 personnes	A partir de 47€/nuit	3,9 km

NOM ET COORDONNES	DESCRIPTIF	TARIFS	Kilomètres de la compétition
<b>HOTELS</b>			
<b>F1 Saint Malo</b> Adresse : 28 Rue de la Grassinai, 35400 Saint-Malo Téléphone : 0 891 70 53 85	2/3 personnes	A partir de 49€/nuit (3 nuits)	5,8 km
<b>CAMPANILE</b> Zac de La Chesnais, Le Moulin du Domaine, 35430 Saint-Jouan-des-Guérets 02 99 82 67 77	2 personnes	A partir de 67€/nuit	8,5 km
<b>Hôtel Première Classe SAINT MALO</b> Saint Jouan des Guérets ZONE ACTIVITES DE LA CHESNAIS 35430 St-Jouan-des-Guérets 02 99 81 01 28 <a href="https://www.premiereclasse.com/fr/">https://www.premiereclasse.com/fr/</a>	2/3 personnes	61€/nuit	8,8 km
<b>F1 Saint-Malo-Dinard</b> Adresse : ZI de l'Hermitage, 17 Rue des Villes Billy, 35780 La Richardais Téléphone : 0 891 70 52 34	2/3 personnes	à partir de 35€/nuit (pour 3 nuits)	14 km (Attention travaux sur le barrage – Prévoir délai de transport ou passer par Plouer sur Rance (40km))
<b>DOMAINE DE LA VILLE HUCHET ****</b> Route de la Passagère 35400 - Saint-Malo 02 99 81 11 83 <a href="https://www.lavillehuchet.com/fr/">https://www.lavillehuchet.com/fr/</a>	Mobil-home, cabane lodge, chalet de <b>2 à 8 personnes.</b>	A partir de <b>43€/nuit.</b>	6,8 km
<b>CAMPING DE L'ILE VERTE ****</b> 42 rue de l'Ile Verte 35114 - Saint-Benoît-des-Ondes 02 99 58 62 55 <a href="http://www.campingdelileverte.com/">http://www.campingdelileverte.com/</a>	Mobil-home et bungalow de <b>4 à 7 personnes.</b>	A partir de <b>75€/nuit.</b>	12,2 km

NOM ET COORDONNES	DESRIPTIF	TARIFS	Kilomètres de la compétition
<b>AUBERGES DE JEUNESSE / CREPS</b>			
<b>CENTRE PATRICK VARANGOT</b> 37 avenue du Révérend Père Umbricht 35400 - Saint-Malo Tél : 02 99 40 29 80 <a href="http://www.centrevarangot.com/ethic.html">http://www.centrevarangot.com/ethic.html</a>	Contact auprès d'Emmanuel POLGE 06.09.31.32.34		1,2 km
<b>CAMPUS SPORT BRETAGNE</b> 24 rue des Marettes BP 90243 35802 DINARD Cedex Tél : 02 99 16 34 16	107 chambres individuelles ou doubles	30€ / nuit	14 km (Attention travaux sur le barrage – Prévoir délai de transport ou passer par Plouer sur Rance (40km))
<b>AUBERGE DE JEUNESSE</b> Rue de Port Picain 35260 Cancale Tél : 02 99 89 62 62	70 lits	25€	12,4 km

NOM ET COORDONNES	DESCRIPTIF	TARIFS	Kilomètres de la compétition
<b>HEBERGEMENTS COLLECTIFS (Gîtes, Campings...)</b>			
<b>GITE LE PONT PRIN</b> 35350 - Saint-Méloir-des-Ondes Tél : 02 99 89 13 05/06 31 44 58 16 <a href="http://gites-du-pont-prin.com/">http://gites-du-pont-prin.com/</a>	Gîte de <b>4 à 8 personnes</b>	à partir de <b>70€/nuit.</b>	5,9 km
<b>CENTRE DE VACANCES DE L'AURORE</b> Manoir de la Goëletterie 35400 - Saint-Malo Téléphone : 02 99 81 91 23 <a href="http://www.cva-asso.com/">http://www.cva-asso.com/</a>	30 lits superposés	Non communiqué	8km
<b>LA FERME DU POINT DU JOUR</b> 35350 - Saint-Méloir-des-Ondes Tél : 02 99 89 10 29/06 30 03 93 40 <a href="http://www.fermedupointdujour.com/">http://www.fermedupointdujour.com/</a>	Gîte de 20 personnes (4 x 5p.) - (12 personnes minimum) Mais aussi : Chambre d'hôte de 1 à 5 personnes Camping Mobil-home de 4 à 6 personnes)	à partir de <b>16€/pers./nuit.</b> à partir de 55€ à partir de 120€ (1 week-end)	8,5 km
<b>CAMPING LA FONTAINE ***</b> 49 rue Fontaine aux Pèlerins 35400 SAINT MALO 02 99 81 62 62 <a href="http://www.campinglafontaine.com/">http://www.campinglafontaine.com/</a>	Hébergement en mobil-home, chalet, roulotte, lodge de <b>2 à 6 personnes.</b>	A partir de <b>45€/nuit.</b>	1,8 km
<b>DOMAINE DE LA VILLE HUCHET ****</b> Route de la Passagère 35400 - Saint-Malo 02 99 81 11 83 <a href="https://www.lavillehuchet.com/fr/">https://www.lavillehuchet.com/fr/</a>	Mobil-home, cabane lodge, chalet de <b>2 à 8 personnes.</b>	A partir de <b>43€/nuit.</b>	6,8 km
<b>CAMPING DE L'ILE VERTE ****</b> 42 rue de l'île Verte 35114 - Saint-Benoît-des-Ondes 02 99 58 62 55 <a href="http://www.campingdelileverte.com/">http://www.campingdelileverte.com/</a>	Mobil-home et bungalow de <b>4 à 7 personnes.</b>	A partir de <b>75€/nuit.</b>	12,2 km



## Partenaires institutionnels



## Partenaire principal FFSA



malakoff médéric

## Partenaires locaux

